

<p>KöV Nordwestschweiz Nordwestschweizerische Konferenz der Kantonalen Direktoren des öffentlichen Verkehrs</p> <p>AG, BE, BL, BS, JU, SO</p>	<p>RöV Ostschweiz Regionalkonferenz öffentlicher Verkehr Ostschweiz</p> <p>AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG</p>	<p>CTSO Conférence des transports de Suisse occidentale</p> <p>BE, FR, GE, JU, NE, VD, VS</p>
---	---	---

Communiqué de presse

Dix-huit cantons s'allient pour une réalisation complète des projets de raccordement aux TGV

Les Conférences des transports de Suisse occidentale (CTSO), de Suisse orientale et du Nord Ouest de la Suisse prennent acte de la décision du Conseil fédéral de transmettre aux Chambres fédérales le message relatif au raccordement de la Suisse aux lignes ferroviaires à grande vitesse (Raccordement LGV).

Les trois conférences, qui regroupent dix-huit cantons (AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, NE, SG, SH, SO, TG, VD et VS), effectueront toutefois une démarche commune auprès des Parlementaires fédéraux afin que la totalité du crédit de 1,2 milliards accepté en votation populaire en 1998 soit débloqué en vue de la réalisation rapide du concept de réseau élaboré avec la collaboration des cantons et des pays voisins concernés.

Si les cantons concernés saluent la répartition régionale équilibrée des crédits, ils estiment par contre antidémocratique la proposition du Conseil fédéral d'amputer un crédit pourtant accepté en votation populaire.

Bâle, Delémont, St-Gall, le 26 mai 2004. Les trois conférences intercantionales des transports concernées par les projets du raccordement ferroviaire de la Suisse aux lignes à grande vitesse (raccordement LGV) saluent la publication du message sur le raccordement LGV après plusieurs mois de tergiversations. Le principe d'un investissement équilibré entre la Suisse orientale, la Suisse occidentale et la Suisse du Nord Ouest est également soutenu par les cantons, ceci d'autant plus que la rentabilité de ces investissements est reconnue. Les Chambres fédérales pourront donc examiner ce dossier au cours des prochains mois. Les dix-huit cantons (il s'agit des cantons de AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, NE, SG, SH, SO, TG, VD et VS), demandent toutefois au Parlement de respecter la votation populaire de 1998 et de libérer la totalité des 1,2 milliards de francs nécessaires pour la réalisation d'un concept global de raccordement LGV et non seulement une partie comme le propose le Conseil fédéral.

Dans le contexte actuel, le risque que les projets non retenus dans le message du Conseil fédéral soient définitivement abandonnés est beaucoup trop grand. Une telle situation sonnerait le glas du concept de réseau élaboré avec la collaboration des cantons. C'est pourquoi ces derniers rejettent avec vigueur une amputation du crédit LGV. Ils demandent d'ores et déjà d'approuver la libération du montant total de 1,2 milliards de francs, tout en précisant que les travaux seront naturellement étalés en tenant compte des accords conclus avec les pays voisins, de l'urgence et du degré de maturité des projets. Par ailleurs, la totalité du crédit de 1,2 milliards de francs sera nécessaire pour atteindre les objectifs suivants:

- Améliorer les liaisons TGV actuelles et créer de nouvelles liaisons pour assurer une position forte de la Suisse pour les échanges avec les pays voisins
- Améliorer les liaisons ferroviaires internationales "ville- ville" conformément au concept de réseau
- Augmenter la capacité des noeuds ferroviaires de Lausanne et Genève et le tracé Zurich – St-Gall.
- Raccorder l'EuroAirport Bâle-Mulhouse au réseau ferroviaire

Après le récent rejet du paquet fiscal, les trois conférences estiment que la Confédération doit davantage prendre en compte les demandes des cantons. De plus, la Confédération récupère par le rejet du paquet fiscal un montant estimé entre un et deux milliards de francs. Le Conseil fédéral peut ainsi renoncer à réduire les recettes du fonds pour les grands projets ferroviaires et honorer ses engagements vis-à-vis des cantons en matière de raccordement LGV. Dès lors, le concept de raccordement de la Suisse aux lignes à grande vitesse est à réaliser jusqu'en 2010 conformément à la volonté populaire exprimée en 1998.

Les trois conférences intercantionales des transports réaffirment l'importance pour la Suisse d'améliorer ses liaisons ferroviaires en général et de se raccorder aux LGV en particulier afin de rester compétitive sur le plan des échanges, notamment avec nos pays voisins.

Renseignements complémentaires pour la CTSO :

Pierre Hirschy, Président: 032 889 67 00 et Jean-Claude Hennem, secrétaire général: 032 423 39 15

Renseignements complémentaires pour la Conférence de Suisse orientale:

Josef Keller, Président: 071 229 34 87 et Andreas Bieniok, secrétaire: 071 229 34 95

Renseignements complémentaires pour la conférence du Nord Ouest de la Suisse:

Ralph Lewin, Président: 061 267 85 40 et Wolfgang Fleischer, secrétaire: 061 267 85 55
